



Charte du lycée Gaston Crampe

Les principes essentiels à respecter

Point 1 : l'élève doit avoir les affaires nécessaires pour travailler correctement en classe.

Point 2 : l'élève ne doit pas être en retard dans les cours ; au-delà de 5 minutes de retard, l'élève ne peut plus entrer en cours.

Point 3 : l'élève ne peut entrer en classe sans que son absence ait été justifiée préalablement.

Point 4 : le portable ne peut être une cause de gêne dans le déroulement du cours ; il ne peut être utilisé en classe y compris pour ses applications (heure, calculatrice, et autres...). Son utilisation est possible en dehors de la classe dans le respect des conditions de travail des autres élèves.

Point 5 : l'élève a l'obligation d'être présent lors des évaluations. Toute évaluation non passée devra être rattrapée avant de pouvoir réintégrer l'emploi du temps ordinaire.

Point 6 : l'élève doit réaliser le travail demandé par le professeur (en classe et en dehors de la classe).

Point 7 : l'élève ne peut pas stationner dans les couloirs durant les interours.

Point 8 : l'élève ne peut être couché ou assis par terre dans les parties communes de la cité scolaire.

Point 9 : l'élève doit se ranger, 2 par 2, dans le cadre de sa classe avant de pouvoir entrer dans la salle de cours.

Point 10 : l'élève ne peut être en possession d'une cigarette même éteinte dans l'enceinte de la cité scolaire.

APPLICATION

1	Il est impossible d'être dans de bonnes conditions de travail sans ses affaires
2	Les élèves doivent alors se rendre directement à la vie scolaire où un travail leur sera remis
3	Un retour dans l'établissement sans justificatif écrit d'absence met l'élève en situation irrégulière. Il est primordial que la vie scolaire, pour un meilleur suivi, soit le premier interlocuteur après une absence.
4	Le cours est essentiel. Afin de rester concentrer sur son objectif, les téléphones portables ne peuvent être utilisés. On ne doit ni les voir ni les entendre en classe.ç
5	Il est impossible pour les professeurs d'évaluer les besoins des élèves et de les inscrire dans une marche de progression s'ils ne font pas les évaluations
6	
7	Par mesure de sécurité, les élèves ne doivent pas stationner dans les couloirs aux interclasses ou pendant les récréations. Des espaces et des bancs leur sont dédiés à cet effet.
8	L'enceinte de la cité est un espace scolaire, où par conséquent la tenue et l'attitude des élèves doivent refléter une image propre au travail.
9	Avant d'entrer en classe, il est important que tous les élèves retrouvent une attitude posée se prêtant ainsi à une mise en situation de travail
10	Cela est interdit conformément à la loi

Tout point non respecté peut entraîner une punition, voire une sanction. Il est essentiel que tout le monde ait conscience de l'importance du cours, et que les apprentissages ne peuvent se faire correctement si tous ces principes ne sont pas appliqués.

En classe, cela peut se traduire par une exclusion de cours. L'élève se rend alors à la vie scolaire avec un travail donné par l'enseignant. Il peut avoir alors une heure de rattrapage sur un temps scolaire hors cours.

De même, un élève en retard de plus de cinq minutes se rend directement à la vie scolaire où un travail lui sera donné ainsi qu'une heure de rattrapage.

